

Publié le 3 novembre 2015

Une transition énergétique accélérée

Comment l'Agence régionale d'équipement et d'aménagement (Area Paca), une Société publique locale (Spl) dont le cœur de métier est la construction de lycées et l'aménagement pour ses collectivités actionnaires, peut-elle se retrouver presque du jour au lendemain un opérateur de la transition énergétique, de surcroît très demandé ? Récit d'une mutation réussie.



*"Il est vrai qu'au départ ce n'était pas notre cœur de métier, mais c'est le propre d'une Spl que d'être un outil opérationnel au service de la volonté politique, et il y avait une volonté politique de la part de la Région d'accompagner la transition énergétique", avoue **Ladislav Polski**, président-directeur général d'**Area Paca**. "L'outil Spl s'avérait d'autant plus pertinent que la transition énergétique est en lien direct avec les enjeux de construction et d'aménagement que nous conduisons et qui ont vocation à être exemplaires sur ce plan-là aussi".*

La nouvelle mission confiée à l'entreprise publique tient en trois points : prodiguer du conseil aux collectivités actionnaires*, leur apporter un appui opérationnel, mais aussi, accompagner celles qui souhaitent se lancer dans la **production d'énergies renouvelables**. Bref, ce n'était quand même pas une mince affaire, d'autant que la présentation de la "nouvelle" Area ayant coïncidé avec celle du Schéma régional air-énergie le printemps dernier, la Spl s'est vue sollicitée par un grand nombre de collectivités avant même que son dispositif ne soit complètement en place.

Une Sem en filiale pour opérer les non-actionnaires

D'ailleurs, ce dispositif n'est pas encore complètement développé. Il est passé par le recrutement d'un responsable de cette nouvelle branche, le détachement de trois salariés de l'Area entièrement dédiés à l'activité et le recrutement en cours de 4 ingénieurs. Mais la mise en place de forces vives n'était pas encore suffisante pour pouvoir répondre à toutes les demandes. En tant que Spl, l'Area ne peut agir que pour ses collectivités actionnaires. Or les demandeurs sont bien plus nombreux. Aussi un dispositif à double détente a-t-il été élaboré. D'une part l'entreprise a procédé à une **augmentation de son capital** passé de 459 000 à 550 800 euros pour permettre à d'autres collectivités de la rejoindre. D'autre part, elle va pouvoir investir dans une Société d'économie mixte nouvellement créée, fonctionnant en GIE avec la Spl, pour lui permettre d'opérer à la fois pour les collectivités non-actionnaires et pour d'autres organismes tels des bailleurs sociaux.

Après quelques mois de fonctionnement, l'Area Paca ne chôme pas. Elle a réalisé des diagnostics pour plusieurs communes de la région (Briançon, Vence, Carros, Valbonne par exemple). Elle assure le suivi opérationnel des travaux issus de ses préconisations. Par ailleurs, à La Seyne-sur-Mer (83), elle accompagne le projet de développement d'un réseau de **thalassothermie** dont les études techniques viennent de débiter. *"Et ça ne fait que commencer, l'Area entend bien devenir l'outil opérationnel de la région et d'autres collectivités pour la mise en œuvre des politiques publiques en matière de transition énergétique"*, conclut le responsable.

Pierre Magonetto/Naja

*Les **actionnaires** actuels d'Area Paca : Région Paca, villes de Valbonne, Vaison-la-Romaine, Arles, La Seyne-sur-Mer, Briançon, Communauté de communes du pays de Forcalquier et Montagne de Lure, Mot Dauphin, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence.

Par Hervé LE DAIN